



Note : Une personne qui a eu la COVID-19 après le 20 décembre 2021 est immunisée pour une période de 60 jours. Elle peut retourner à l'école quand sa condition lui permet.

SOMMAIRE DES CONSIGNES POUR LES PERSONNES PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES LIÉS À LA COVID-19 OU AYANT OBTENU UN RÉSULTAT POSITIF À LA COVID-19

La personne qui développe des **symptômes** s'apparentant à ceux de la COVID-19 doit :

- **s'isoler** durant au moins 24 heures;
- faire immédiatement un **test rapide**, si disponible;
- si le premier test rapide est négatif, faire un **2^e test rapide** au bout de 24 heures.

La personne peut retourner à l'école/au travail SI le 2^e test rapide est négatif ET ses symptômes se sont améliorés ET elle n'a pas fait de fièvre depuis au moins 24 heures.

Il est à noter que le **personnel scolaire** a priorité pour les tests PCR en centres de dépistage et doit consulter les *Directives de dépistage et d'isolement pour le personnel*.

CONSIGNES D'ISOLEMENT POUR LA PERSONNE AYANT OBTENU UN RÉSULTAT POSITIF OU SYMPTOMATIQUE QUI N'A PAS ACCÈS AUX TESTS RAPIDES et ne peut donc pas suivre les consignes susmentionnées.

	12 ans et plus	Moins de 12 ans	Élèves à besoins particuliers (21 ans et moins) qui ne peuvent porter un masque
Adéquatement vacciné	<p>Isolement pendant 5 jours* dès l'apparition des symptômes</p> <p>Port du masque et distanciation durant les 5 jours suivants</p>	<p>Isolement pendant 5 jours dès l'apparition des symptômes ET faire un test rapide le <u>5^e jour ou après</u>.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le résultat est positif OU en l'absence d'un test rapide : poursuivre l'isolement durant 5 jours supplémentaires (Un autre test peut être réalisé 24 heures plus tard et l'isolement levé si négatif) 	<p>Isolement pendant 5 jours ET faire un test rapide le <u>5^e jour ou après</u>.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le résultat est positif OU en l'absence d'un test rapide : poursuivre l'isolement durant 5 jours supplémentaires (un autre test peut être réalisé 24 heures plus tard et l'isolement levé si négatif) • Si le résultat est négatif : l'élève peut retourner à l'école* avec distanciation
NON adéquatement vacciné	<p>Isolement pendant 10 jours* dès l'apparition des symptômes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Si le résultat est négatif : l'élève peut retourner à l'école* 	

*L'isolement peut être levé SI les symptômes s'améliorent ET aucune fièvre depuis au moins 24 heures.

Pour plus d'information concernant l'isolement des cas positifs ou symptomatiques, consultez : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-isolement-personne-atteinte-covid-19>

Pour les consignes d'isolement applicables aux voyageurs, consultez : <https://travel.gc.ca/travel-covid>



Commission scolaire English-Montréal
English Montreal School Board

Janvier 20, 21



Note : Une personne qui a eu la COVID-19 après le 20 décembre 2021 est immunisée pour une période de 60 jours. Elle peut retourner à l'école quand sa condition lui permet.

SOMMAIRE DES CONSIGNES POUR LES CONTACTS FAMILIAUX OU A RISQUE ÉLEVÉ DE CAS DE COVID-19

Un contact familial qui développe des **symptômes** s'apparentant à ceux de la COVID-19 doit :

- faire un **test rapide (ou PCR s'il est admissible*)**, si disponible;
- demeurer en isolement;
- si le premier test rapide est négatif, faire un **2^e test rapide** au bout de 24 heures.

La personne peut retourner à l'école/au travail SI le (2^e test rapide) est négatif ET la période d'isolement du contact est terminée (ci-dessous) ET ses symptômes se sont améliorés ET elle n'a pas fait de fièvre depuis au moins 24 heures.

*Il est à noter que le **personnel scolaire** a priorité pour les tests PCR en centres de dépistage et doit consulter les *Directives de dépistage et d'isolement pour le personnel*.

CONSIGNES D'ISOLEMENT POUR LES CONTACTS A RISQUE ÉLEVÉ OU QUI HABITENT AVEC UN CAS DE COVID-19

12 ans et plus		Moins de 12 ans	Élèves à besoins particuliers (21 ans et moins) qui ne peuvent porter un masque
Adéquatement vacciné	<p>Isolement pendant 5 jours à partir de la même date que le cas* Surveiller l'apparition de symptômes, port du masque et distanciation durant les 5 jours suivants</p>	<p>Isolement pendant 5 jours à partir de la même date que le cas* ET faire un test rapide le 5^e jour ou après.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le résultat est positif OU en présence de symptômes : poursuivre l'isolement durant 5 jours supplémentaires et suivre les consignes susmentionnées • Si le résultat est négatif : l'élève peut retourner à l'école* 	<p>Isolement pendant 5 jours ET faire un test rapide le 5^e jour.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le résultat est positif OU en l'absence d'un test rapide OU en présence de symptômes : poursuivre l'isolement durant 5 jours supplémentaires • Si le résultat est négatif : l'élève peut retourner à l'école* en respectant la distanciation durant les 5 jours suivants
NON adéquatement vacciné	<p>Isolement pendant 10 jours à partir de la même date que le cas*</p>		

*Si la personne demeure asymptomatique

Pour plus d'information concernant le dépistage de la COVID-19, consultez : <https://www.quebec.ca/en/health/health-issues/a-z/2019-coronavirus/testing-for-covid-19>

Pour plus d'information concernant l'isolement des contacts, consultez : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-isolement-personne-en-contact-covid-19>

